



**FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

**MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Retraite : la grande illusion !

Après deux ans de concertation, le gouvernement a dévoilé, le 18 juillet, son projet de réforme des retraites. Il propose que le futur « système universel » comprenne un « âge d'équilibre » à 64 ans assorti d'un système de décote/surcote, souhaitant inciter « au prolongement de l'activité »...

Sans ressources nouvelles, les pensions vont chuter.

Le gouvernement veut assurer le financement des retraites à moyens constants alors que nous savons que l'augmentation du nombre de retraités est estimé à 37% d'ici 2050.

Quel sera le montant de notre pension ? À quel âge pourrons-nous partir en retraite avec une pension permettant le maintien du niveau de vie ?

Il n'y a ni réponse à ces questions, ni simulation officielle de l'impact de la réforme. Toutes les générations nées à partir de 1963 seront concernées. Dès 2025, elles devront avoir cotisé, de fait, 172 trimestres et basculeront dans le système à point.

Un taux de pension qui se joue à la loterie.

Le gouvernement affiche le slogan : « **un euro cotisé ouvrira les mêmes droits à retraite** ». Peut-être... sauf que rien n'est dit sur le contenu même de ses droits.

De plus nous ne sommes pas tous en mesure de cotiser tout au long de notre vie (études, maladie, chômage, congé parental, etc.) quid des solidarités ? Enfin, ne soyons pas naïfs la valeur du point sera amenée à fluctuer et le montant de la retraite avec.

Aujourd'hui les pensions représentent en moyenne 61 % du salaire moyen. Le montant des pensions dans le nouveau système ne sera défini qu'au moment du départ, en fonction de l'espérance de vie de sa génération et de la situation économique. Faisons tout de suite une simulation grâce au site de l'UGICT-CGT en flashant le code ci-joint.



Pour que mes idées comptent, *je vote CGT*

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019

Pour les cadres, c'est le déclassement !

Avec la prise en compte de l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé ou des 6 derniers mois dans le public, celles et ceux qui ont eu des carrières ascendantes seront particulièrement perdants.

Ceci sera renforcé par la fin des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, et par la limitation à 3 plafonds de la Sécurité sociale (contre 8 actuellement) des salaires pris en compte.

Les grands gagnants seront les assureurs et les banquiers

Pour les cadres, si le système par points ne garantit plus le maintien du niveau de vie, celles et ceux qui en ont la capacité se tourneront vers l'épargne individuelle et la capitalisation, au détriment du financement de notre système solidaire par répartition.

Au risque de perdre leur retraite en bourse.

La France dégage de plus en plus de richesses. L'équation est donc simple: partageons les richesses pour répondre aux besoins et augmentons le niveau de pension.

La CGT propose

D'augmenter les salaires du privé comme du public, d'imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, de mener une politique de développement de l'emploi durable et de qualité
Cela rapporterait 38 milliards d'euros pour les retraites.

De soumettre à cotisation les primes des fonctionnaires et tous les éléments de rémunération du secteur privé, de supprimer le plafonnement des cotisations des salaires et de supprimer les exonérations fiscales. Cela rapporterait 36 milliards d'euros pour les retraites.

De taxer les revenus financiers, les GAFAM et de lutter contre l'évasion fiscale.
Cela rapporterait 20 milliards d'euros pour les retraites.

À cela s'ajoute la nécessité que tous les fonds mobilisés, ou en réserve pour assurer la pérennité du système de retraite, soient réalisés sous la forme d'investissements socialement responsables sous le contrôle d'un pôle financier public.

38 milliards+36 milliards+20 milliards=94 milliards d'euros consacrés aux retraites. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer sa pérennité ! C'est donc une question de choix politique !

Stoppons la régression sociale !

Mobilisons-nous le 24 septembre !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer Porter ma candidature

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Age Profession

Adresse électronique

Entreprise [nom et adresse]